

Vie & Liberté devient

Le Pas Sud Bourgogne,

Association loi 1901

Siège social: 10 rue du doyenné 71 000 MACON



# Rapport d'activité 2020



DIRECTION RÉGIONALE AUX DROITS  
DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ DE LA RÉGION  
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE



*Et le soutien des municipalités de Mâcon, Charnay-Les-Mâcon, Hurigny, Sancé,  
Tournus, Communauté de Commune du Clunisois*

# RAPPORT MORAL

2020, une année particulière, dont nous ne connaissons encore pas toutes les conséquences, mais qui a permis de mettre en exergue, d'identifier au sein de la société un certain nombre de difficultés, des problématiques, comme les violences intrafamiliales traitées au sein de nos services, au sein de l'association le PAS Sud Bourgogne.

2020, un contexte de pandémie mondiale, qui a bousculé les pratiques professionnelles et les habitudes de chacun. Je tiens à féliciter nos salariés qui ont su s'adapter et répondre aux besoins de la population, en innovant, en développant de nouvelles manières d'intervenir, qui devront impacter à long terme les pratiques professionnelles. Les salariés ont pu mettre en place un travail de qualité malgré les difficultés rencontrées au quotidien.

2020, Corine Devillard a su mener cette période de manière positive malgré les difficultés, je tiens à la remercier particulièrement pour son professionnalisme et ses compétences.

Je tiens à noter l'excellence de son travail. Corine Devillard a, dans un premier temps, remplacé temporairement Catherine Barret à partir du mois de mars, puis, à la suite de son départ en retraite, de manière définitive. Elle est ainsi devenue cheffe des deux services. Je suis heureuse de vous annoncer que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 Corine Devillard est devenue directrice des deux services, après l'obtention de son diplôme, ce dont je la félicite. Avoir su mener de front ses nouvelles fonctions, un remplacement et l'obtention d'un diplôme mérite d'être souligné.

2020, je viens de l'évoquer, Catherine Barret est partie en retraite. Après 10 années de travail au sein d'Instants de Famille, service qu'elle a créé, fait vivre et contribué à développer.

Je tiens donc aujourd'hui, en mon nom et au nom de tous les administrateurs à la remercier pour son dévouement durant toutes ces années, mais aussi sa grande compétence, son sens de la bienveillance, du travail de qualité, et du soutien aux salariés.

Je salue son sérieux, sa conscience professionnelle auprès des familles qu'elle a accompagnées et aidées à se reconstruire. Nous souhaitons encore une fois à Catherine Barret une heureuse retraite, entourée de sa famille et de ses amis !

L'année 2020 a amené de gros changements dans la société, mais également au sein de l'association. En effet l'association Vie et Liberté est devenue l'association **LE PAS Sud Bourgogne** (Lieu d'Écoute, de Prévention, d'Accompagnement et de Soutien en Sud Bourgogne) en octobre 2020. Ce changement de nom a été voté lors du CA du 16 septembre et de l'AG extraordinaire du 9 octobre 2020.

Le CPEF, dorénavant Vie et liberté, garde ainsi le nom originel de l'association, puisque cela fait sens au regard de son histoire. En 2020, d'autres changements sont également intervenus :

- Le premier projet associatif a vu le jour, et nous avons souhaité l'élaborer de manière participative, puisque les administrateurs et les salariés ont travaillé conjointement à sa construction tout au long de l'année.
- De nouveaux statuts ont également été mis à jour et votés lors de l'AG extraordinaire du 15 décembre.
- Une nouvelle identité visuelle pour l'association et ses deux services vient également appuyer ces changements.

Nous avons fêté les 40 de l'association Vie et Liberté et les 10 ans d'Instants de Famille. Avec le nouveau nom de l'association, une page se tourne dans son histoire vers de nouveaux projets, de nouveaux challenges !

En 2020 l'association Vie et Liberté fait donc peau neuve, avec un nouveau nom, un projet associatif, une mise à jour de ses statuts, une nouvelle identité visuelle ; et bientôt un site Internet qui verra le jour en 2021 et permettra une meilleure identification et visibilité des deux services, mais également de l'association.

Nous l'avons voulu comme un véritable outil de communication et de valorisation des activités des deux services mais également de la dynamique associative !

2020, une page est tournée dans le monde, dans la société, une page est tournée au sein de l'association, une page est tournée à Mâcon avec deux services qui sont en train d'évoluer puisque de nouveaux recrutements ont eu lieu récemment, des équipes qui se mobilisent sur de nouvelles activités et projets, des équipes qui travaillent en synergie, développent de nouvelles compétences qui seront aussi mieux identifiées sur le territoire du Mâconnais-Sud-Bourgogne.

A l'occasion de cette Assemblée Générale je tiens à remercier de nouveau toutes les personnes qui se sont investies dans la rétrospective des 40 ans de l'association, que ce soient les administrateurs, les salariés actuels ou antérieurs, les partenaires, toutes les personnes qui ont permis au fil des ans de faire évoluer l'association, de faire évoluer les services et de pouvoir proposer des activités répondant aux besoins de la population du territoire.

Nos missions sont d'accompagner, de soutenir les jeunes, les couples, les familles dans le cadre de la parentalité et de la vie affective et sexuelle.

Nous allons poursuivre ces missions tout en restant ouverts aux innovations, à l'écoute des besoins des publics et des partenaires, pour continuer d'apporter des réponses les plus adaptées et les plus en lien avec l'identification des problématiques actuelles. Car n'oublions pas que notre association est avant tout au service de la population en difficulté que ce soit dans le champ conjugal, familial, parental, auprès des jeunes, des couples, des familles mais aussi des personnes isolées, en situation de handicap, de précarité. Nous répondons présents et nous essayons avec nos moyens et l'aide de nos financeurs qui nous soutiennent, et je les en remercie encore, de mettre en place des actions, des réponses suffisamment adaptées au terrain, à l'évolution de la société et des problématiques que rencontrent les personnes et les familles.

En 2020, nos financeurs ont continué de nous soutenir malgré le contexte compliqué pour mettre en œuvre nos missions, je les en remercie chaleureusement. Je tiens à souligner leur engagement auprès de nos services, leur soutien constant qui nous assure de leur confiance. Nous mettons tout en œuvre pour remplir les missions qui nous sont confiées, dans un souci permanent de qualité et de professionnalisme.

Aujourd'hui je peux vous assurer que je suis particulièrement fière d'être présidente de cette association qui sait s'adapter et se renouveler face aux exigences de la vie actuelle, de l'évolution des pratiques professionnelles et de la société.

Pour terminer je dirais à toutes et tous encore un grand merci d'être présent.e aujourd'hui et de nous soutenir depuis toutes ces années. N'hésitez pas à mobiliser aussi autour de vous, vos réseaux de partenaires, de connaissances, nous avons toujours besoin et sommes ouverts à de nouveaux engagements au sein du Conseil d'Administration.

Les anciens s'en vont progressivement et c'est bien normal, de nouvelles personnes arrivent et poursuivent avec honnêteté et constance le travail et les missions qui sont dévolues à l'association. Rejoignez-nous ! Nous sommes prêts à vous entendre dans vos propositions, dans vos suggestions, dans de nouveaux engagements et de nouvelles dynamiques !

# RAPPORT FINANCIER 2020

Avant la présentation du rapport financier, voici quelques points à mettre en évidence.

Au 31 décembre 2020, l'association présente un résultat de 98 739,33 €.

Ce résultat positif se partage entre le service Vie et liberté (pour 23 868,5 €) et le service Instants de Famille (pour 75 513,41 €).

Ce résultat exceptionnel du côté d'Instants de Famille témoigne de l'évolution du service ces dernières années.

En premier lieu, il est nécessaire de rappeler que depuis sa création en 2010 et jusqu'en 2018, le service présentait régulièrement un résultat déficitaire. Depuis, l'augmentation des aides versées a permis d'apporter une stabilité financière :

- En 2018, le Département de Saône et Loire a augmenté sa participation à travers la convention d'aide triennale pour la mise en place de l'activité de visite en présence de tiers,
- Depuis 2019, la subvention de la CAF pour l'espace rencontres a doublé, passant en moyenne de 35 000 à 70 000 € par an. Ces sommes, non provisionnées en 2019 et 2020, du fait d'incertitudes sur leurs modalités de calcul, ont fait l'objet d'un rappel fin 2020, ce qui justifie l'essentiel du résultat exceptionnel. Cette hausse notable est désormais bien intégrée dans le budget 2021.

Prenant en compte ces éléments, Instants de Famille peut désormais déployer son activité de manière plus sereine avec des financements pérennes lui permettant une mise en œuvre de ses missions en adéquation avec les besoins des familles et dans des conditions matérielles plus adaptées.

Le bilan financier 2020 d'Instants de famille reflète donc d'une part le soutien indispensable et croissant de ses financeurs ainsi qu'une gestion prudente du budget au regard notamment du contexte sanitaire et du renouvellement de convention à venir avec le Département. Pour cela, je les en remercie.

L'excédent de l'association s'explique d'une part par la réorganisation progressive des postes de travail au sein des services entre le 1 mars 2020 et janvier 2021 qui s'est mise en œuvre différemment de ce qui était initialement prévu : démarrage anticipé (en raison de la prise de responsabilité de Corine Devillard sur les 2 services à compter de mars du fait de l'arrêt de travail de Mme Barret), organisation des transferts de tâches sur davantage de mois. D'autre part, le chômage partiel, les indemnités journalières perçues notamment dans le cadre du contexte de pandémie et enfin l'augmentation de la subvention accordée par le Département sont venus augmenter les recettes.

Pour conclure, je vous propose d'affecter ce résultat de 98 739,33 € en report à nouveau.

# COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

## Conseil d'administration, membres élus

- Mme Corinne L'HORSET Présidente
- Mme Marie-Pierre MARCHAND, Trésorière
- Mme Magali MANIGAND
- Mme Colette PROCHASSON
- Mme Brigitte DESCHAMPS
- Mme Fabienne DURIX

Le Conseil d'Administration s'est réuni une fois au cours de l'année 2020 et le bureau 8 fois.

Les administrateurs se réunissent régulièrement avec les cheffes de service de l'Association.

L'association est par ailleurs représentée à la plupart des Assemblées Générales des partenaires locaux.

**Elle adhère aux associations suivantes :**

Association Nationale des Centres d'Interruption volontaire de grossesse et de  
Contraception (**ANCIC**)

Fédération Française des Espaces de Rencontres (**F.F.E.R.**)

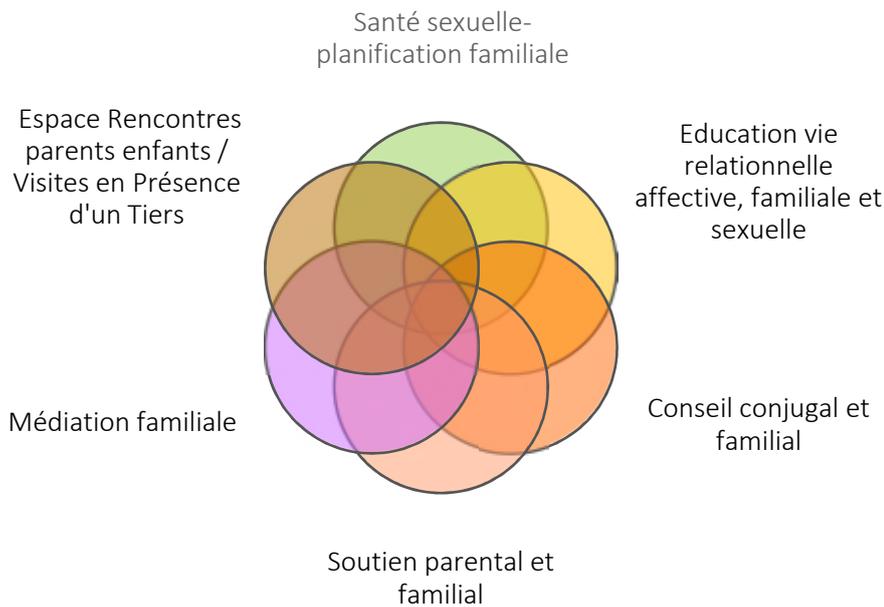
Fédération de la Médiation Familiale et des Espaces Familiaux (**FENAMEF**)

# LES SERVICES GERES PAR L'ASSOCIATION



L'association a pour finalité d'accueillir les personnes, à tout âge, à toutes les étapes de leur vie personnelle, conjugale et familiale.

Pour ce faire, les différents professionnels assurent en complémentarité des missions de prévention, d'accompagnement et de soutien.



<b>Association LE PAS sud bourgogne</b>	14 salariés	285.125heures hebdomadaires	8.15 ETP
<b>Service Vie et liberté</b>	2 médecins et 1 sage-femme	37.92 h/semaine	0.25 ETP
	2 conseillères conjugales et familiales	43.75 h/semaine	1.25 ETP
	1 conseillère conjugale et familiale	1 h/semaine	Prestataire
	1 intervenante en éducation à la sexualité (depuis 02/2021)	10.5h/semaine	0.30 ETP
	2 personnels d'accueil et secrétariat	38.15 h/semaine	1.09 ETP
	1 directrice	17.5h/semaine	0.5 ETP
	1 agent d'entretien	5.5h/semaine	0.16 ETP
	10 salariés + 1 prestataire	124.15h/semaine	3.55ETP
<b>Service Instants de famille</b>	3 médiatrices familiales et intervenantes en espace rencontres	59.125h/semaine	0.692 ETP
	2 intervenants espaces rencontre et soutien parental et familial	49h/semaine	1.4 ETP
	1 personnel d'accueil et secrétariat	31.85h/semaine	0.91 ETP
	1 directrice	17.5h/semaine	0.5 ETP
	1 agent d'entretien	3.5h/semaine	0.1 ETP
	8 salariés	160.97h/semaine	4.599ETP

# MOT DE LA DIRECTRICE

Cette année 2020 a été particulièrement riche, complexe et intense pour notre association et pour les équipes de par les projets réalisés au cours de l'année et le contexte sanitaire exceptionnel.



## 40 ans de l'association et 10 ans d'Instants de famille

Les portes ouvertes du 5 au 9 octobre 2020 au sein des services et l'assemblée générale ont été un moment fort pour chacun. Les équipes ont effectué un travail conséquent et créatif en amont.

Les portes ouvertes ont permis d'apporter de la visibilité sur les missions des services. Les échanges avec les partenaires et publics ont été riches. Cela a également été l'occasion de rassembler les équipes autour d'un projet commun, le tout récompensé par une belle fréquentation au vu du contexte sanitaire :

60 personnes sont venues à l'AG, 49 personnes pour la semaine porte ouverte au CPEF et 11 personnes pour la journée porte ouverte à Instants de famille ;

## Une adaptation constante des services au contexte sanitaire pour préserver l'accompagnement des jeunes, des couples et des familles

Le fonctionnement des services a été régulièrement revisité que ce soit en termes d'accueil au public, de prise en compte des familles, d'aménagement et d'entretien des locaux, de modalités de travail sur site ou de télétravail via des plans de continuité de service.

Lors du 1<sup>er</sup> confinement les activités ont été exclusivement maintenues à distance.

Seule l'activité d'animations collectives en éducation à la sexualité pour Vie et liberté a été suspendue. Il en a été de même pour les visites en espace rencontres et visites en présences d'un tiers où les professionnels ont cependant été dans une recherche de facilitation du maintien des liens parents-enfants en gardant le contact avec les familles.

Sur le 2<sup>nd</sup> confinement nos services ont été intégrés à la liste des établissements restant ouverts au public ce qui a permis le maintien de l'ensemble des activités.

Nous avons revu notre système informatique afin de pouvoir envisager la possibilité de télétravailler et nous avons comme bon nombre de personnes expérimenté la visioconférence et développé une certaine agilité numérique.

Les équipes ont fait preuve de souplesse et d'adaptabilité durant cette période qui perdure malheureusement. La pandémie a sans nul doute exacerbé les tensions latentes au sein des couples, des familles ainsi que les situations de mal être. Nos équipes ont fait de leur mieux pour entendre les difficultés, et accompagner les personnes qui en ont eu besoin dans des conditions de travail complexes où les directives gouvernementales, les préconisations des fédérations nous ont amené régulièrement à repenser l'organisation.

Je tiens à saluer leur travail et les en remercier.

## Des mouvements de personnels

Un départ en retraite, une reconversion professionnelle ont conduit deux professionnels à prendre un nouveau chemin.

Pour ma part, j'ai eu le plaisir de succéder à Catherine Barret en prenant la responsabilité du service Instants de famille. Je découvre un service organisé autour de valeurs professionnelles qui fondent l'exercice de leurs missions, des professionnels passionnés par leur travail. Je tiens à les remercier pour l'accueil, le soutien et la confiance qu'ils me manifestent.

Ma fonction de direction avec la responsabilité des deux services me permet d'avoir une vision élargie de l'ensemble des possibilités d'accueil et d'accompagnement qu'offre l'association à toute personne dans l'ensemble des étapes de sa vie afin de pouvoir réfléchir et mettre en avant la complémentarité des deux services.

## Perspectives 2021

### **Service Instants de famille**

- Médiation familiale : Le comité des financeurs de la médiation familiale nous a octroyé un 0.5ETP supplémentaire de médiation familiale à compter de janvier 2021, faisant suite à l'arrêt de l'activité de médiation familiale par la CAF.
- Espace rencontres : Un nouveau référentiel des espaces rencontres a vu le jour en toute fin d'année et il conviendra durant l'année 2021 d'effectuer un travail d'appropriation et d'adaptation de nos modalités de fonctionnement en cohérence avec ce nouveau référentiel et bien évidemment avec les moyens financiers afférents.

Début 2021, des embauches ont été réalisées faisant notamment suite aux mouvements de personnels sur la fin 2020. L'activité représente à ce jour un 2.3 ETP contre 2.1 ETP en 2019 et 1.75ETP en 2017.

### **Service Vie et liberté**

Nous avons répondu à un appel à projet auprès de la CNAM avec pour objectifs :

-de promouvoir la santé sexuelle et reproductive des jeunes, la prévention des IST, grossesses non désirées, des violences, du sexisme et du harcèlement

-mobiliser les jeunes autour de cafés jeunes sur des thématiques de vie affective et sexuelle.

Nous souhaitons par le biais de ce projet dynamiser nos actions de partenariats notamment avec l'Éducation Nationale. Une intervenante en éducation à la sexualité a été embauchée depuis février 2021 à 0.30 ETP.

# SOMMAIRE

Activité globale du service Vie et liberté	p.12-13
I. Mission de santé sexuelle-planification familiale	p.13-18
II. Accompagnement de la relation affective, conjugale et familiale	p.19-23
III. Interventions de groupe vie affective relationnelle sexuelle et Familiale	p.24-26
IV. Vie du service	p.27
Activité globale du service Instants de famille	p.28-29
I. Médiation familiale	p.30-32
II. Espace de rencontres-Visites en présence d'un tiers	p.33-36
III. Soutien parental et familial	p.37-38
IV. Vie du service	p.39

## ANNEXES



## Activité globale du service

# Vie et liberté- accompagnements 2020

---

Gestion du CPEF confiée par le Département selon une convention en date du 27/04/17 conformément aux art. R2311-7 et R2311

du CS. Agrément EICCF reçu le 19/10/18 pour 10 ans conformément art R2311-2 du code de la santé publique.

Toutes les étapes importantes de la vie telles que l'adolescence, la mise en couple, la vie conjugale, la parentalité, les séparations auront, durant cette année si particulière du fait de la pandémie, été fortement impactées par la crise sanitaire et son retentissement sur les relations sociales. L'équipe propose un espace de pensée, de réflexion de parole, d'information, de prévention et de soins. Espace qu'il a fallu adapter face à la crise sanitaire du Covid-19.

Les modalités d'accueil et d'accompagnement ont évolué en fonction des différentes recommandations gouvernementales reçues.

Depuis mars 2020, le service est ouvert uniquement sur RDV et les consignes sanitaires sont rigoureusement respectées : désinfection, aération des locaux, distanciation, rappel des gestes barrières et des consignes sanitaires effectués quotidiennement auprès des consultants.

Durant le premier confinement, l'accueil du public a été maintenu exclusivement par téléphone. Les consultations médicales ont été effectuées principalement de façon téléphonique les mercredis après-midi. Les consultations par les conseillères conjugales et familiales se sont faites en visioconférence ou par téléphone. Les interventions collectives ont été interrompues.

Durant le second confinement et la phase de couvre-feu, les CPEF et EVARS ont été considérés comme faisant partie des établissements restant ouverts au public. Les consultations médicales ont toutes eu lieu sur site dans la limite du couvre-feu, les consultations des CCF se sont effectuées en présentiel ou distanciel selon les problématiques et attentes des consultants.

Des entretiens en présentiel demeurent en effet indispensables pour les situations complexes notamment de violence, lors d'un premier rendez-vous ou pour certaines consultations médicales. Les situations de mal-être, de solitude, de violence... ont pu être exacerbées durant cette période inédite.

L'activité du service a globalement diminué de 15 % sur cette année, en raison d'une incitation à la diminution des déplacements de façon générale.

## Chiffres clés :

**345** demi-journées d'ouverture

**341** consultants ayant fréquenté le service au moins une fois

**29%** de consultants mineurs

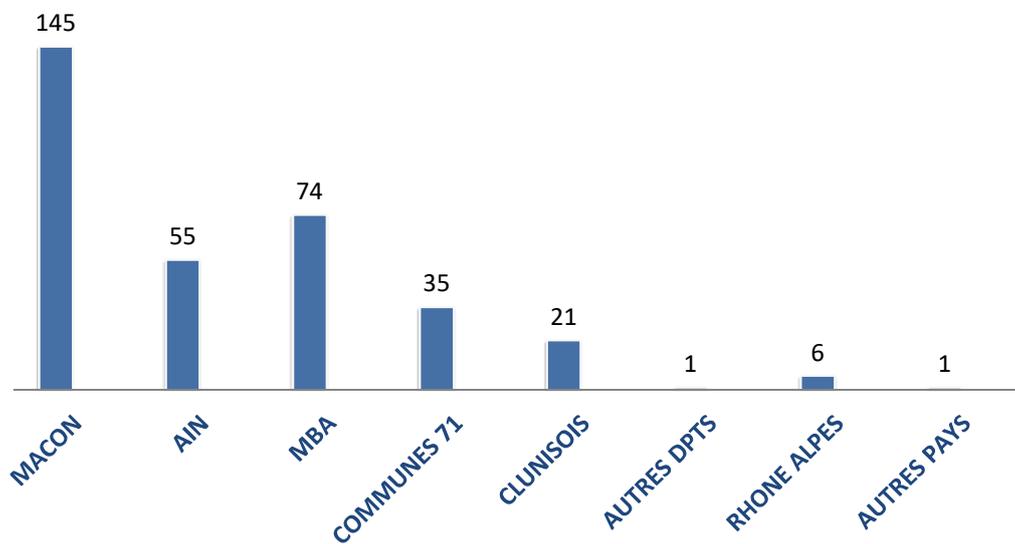
**781** consultations médicales / conjugales et familiales confondues

**25** séances d'information collectives

**1138** accueils téléphoniques

**360** accueils physiques (indépendamment de l'accueil des consultations)

## Origine géographique des consultants



# I. Mission de santé sexuelle - planification familiale

Article R2311-7 Les centres de planification ou d'éducation familiale exercent les activités suivantes :

1° Consultations médicales relatives à la maîtrise de la fécondité ; 2° Diffusion d'informations et actions individuelles 4° Entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse prévus par l'article L. 2212-4 ; 5° Entretiens relatifs à la régulation des naissances faisant suite à une interruption volontaire de grossesse.

## Chiffres clés :

247 personnes ont consulté un professionnel médical

57 consultations psychosociales

402 consultations médicales

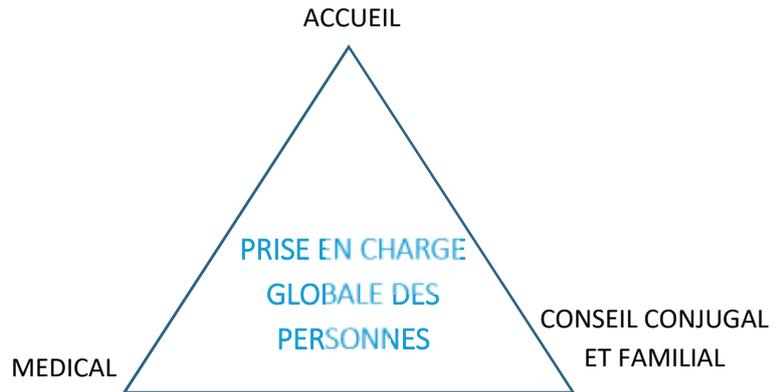
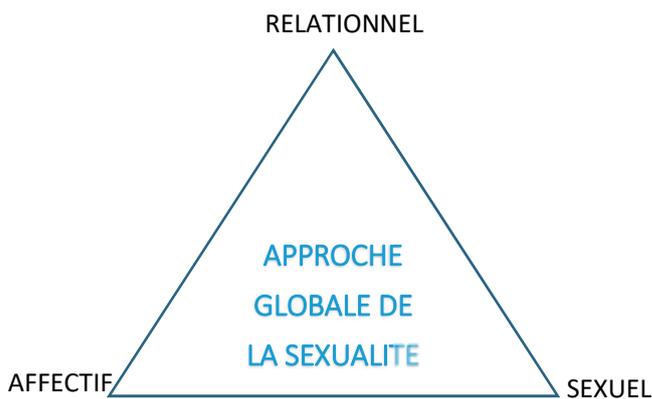
69% de nouveaux consultants

45 personnes ont consulté une CCF

64% majeurs, 36% mineurs,

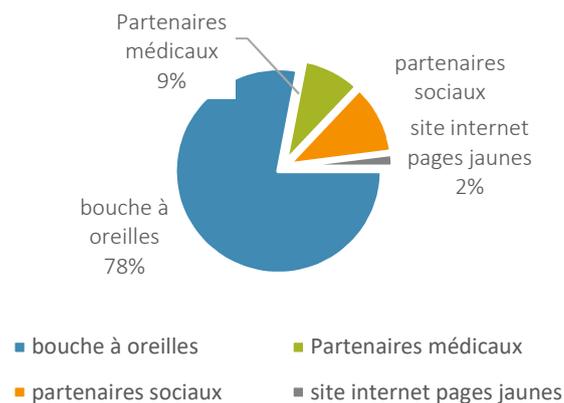
22 d'entre eux ont consulté un professionnel médical et une CCF

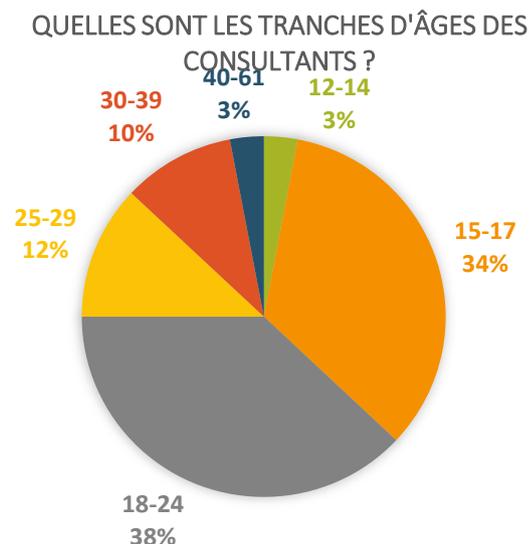
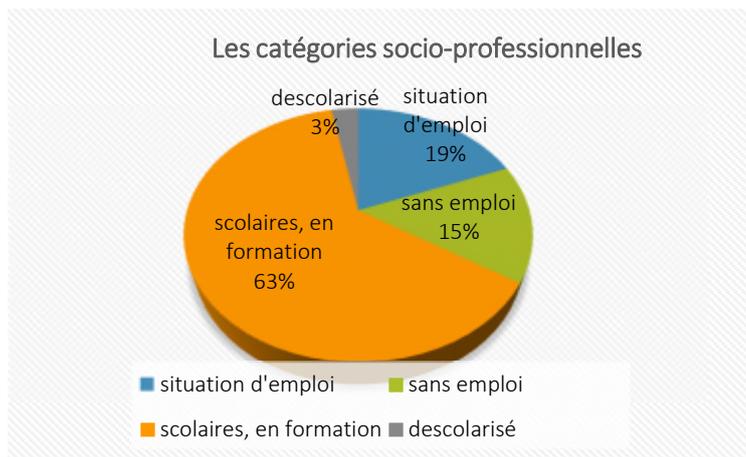
94% de femmes



Un accueil bienveillant et confidentiel des consultants permet d'apporter un premier niveau d'écoute, d'information et d'évaluation du degré d'urgence.

## Comment les nouveaux consultants ont-ils connus le centre ?





## Consultation médicale par médecin et sage-femme

### FOCUS IMPACT CONTEXTE SANITAIRE DANS LES CONSULTATIONS MEDICALES

La diminution des consultations a davantage porté sur celles en lien avec les IVG (-35% par rapport à l'année précédente), les grossesses (-40%) que sur celles en lien avec les dépistages (-29%) ou la contraception (-20%).

Cette importante diminution est principalement due à la période du premier confinement (19 mars-8 juin) où seules les consultations pour des renouvellements de contraception ou problèmes gynécologique urgents ont été maintenues pour les patientes déjà connues du service.

En accord avec le centre d'orthogénie, les consultations médicales pour un pré IVG ont été orientées directement vers leurs services.

Par ailleurs le service observe sur cette année une augmentation des consultations pour des problèmes gynécologiques ou suivis gynécologiques : +64 % par rapport à l'année précédente. On peut émettre plusieurs hypothèses pour expliquer cette augmentation : une appréhension des patients à se rendre dans les cabinets médicaux généralistes, ou hôpitaux en lien avec la COVID 19 ou l'impact économique de la crise pour les patients.

Les professionnelles ont été confrontées à la difficulté d'effectuer des consultations à distance notamment au regard de problématiques complexes où l'entretien de visu permet davantage d'appréhender la bonne compréhension de son interlocuteur face aux explications qui peuvent être données. C'est pourquoi depuis la fin du premier confinement les consultations médicales ne se font qu'en présentiel.

Au niveau national, pendant l'épidémie de Covid-19, des dispositions ont été prises en France pour que chaque femme puisse continuer à choisir d'interrompre sa grossesse par une IVG. Dans le contexte de confinement, l'accès à une IVG médicamenteuse a été étendu jusqu'à 9 semaines d'aménorrhée contre 7 semaines habituellement.

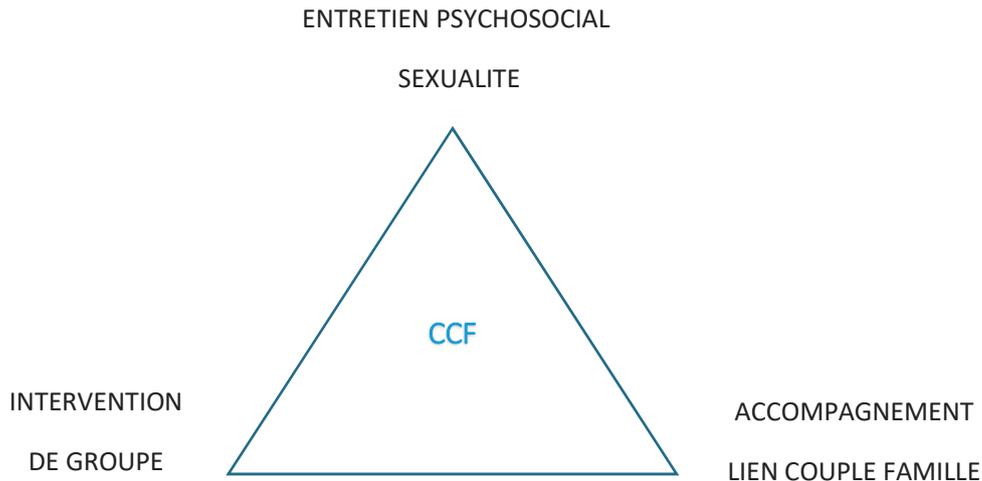
Lors d'une consultation médicale, plusieurs thématiques sont abordées.

Il paraît tout de même important de différencier le motif principal pour lequel le patient a consulté et le nombre d'actes réalisés. Une personne peut venir par exemple consulter pour un motif principal d'interruption volontaire de grossesse (IVG), mais une information, une prescription de contraception pourra également être réalisée.

	<b>Nb de consultations médicales (avec ce motif principal)</b>	<b>Nb d'actes réalisés au cours des consultations sur 2020</b>	<b>Nb d'actes réalisés au cours des consultations sur 2019</b>
<b>Contraception</b>	<b>215</b>	<b>246</b>	<b>299</b>
<b>Dépistage VIH/IST</b>	<b>69</b>	<b>311</b> <b>23 résultats positifs</b>	<b>476</b> <b>35 résultats positifs</b>
<b>IVG</b>	<b>40</b>	<b>41</b>	<b>63</b>
<b>Diagnostic et /ou désir de grossesse</b>	<b>35</b>	<b>41</b> <b>2 diagnostics positifs</b>	<b>81</b> <b>3 diagnostics positifs</b>
<b>Suivis et problèmes gynécologiques</b>	<b>41</b>	<b>26</b>	<b>36</b>
<b>Violences physiques/ Violences sexuelles</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
<b>Total</b>	<b>402</b>	<b>668</b>	<b>955</b>

# Entretiens psychosociaux par les conseillères conjugales et familiales

---



## Les consultations psychosociales par la conseillère conjugale et familiale :

Ces entretiens, lorsqu'ils suivent les consultations médicales, permettent une complémentarité de regards et de langage en vue d'une meilleure intégration des informations.

Ils ouvrent aussi un espace de parole et de réflexion dans une approche globale de la personne :

- C'est un lieu où les souffrances, les représentations, les fantasmes peuvent se dire.
- Les événements peuvent être reliés à l'histoire conjugale, familiale et personnelle depuis sa situation dans sa famille d'origine.

Ces entretiens permettent donc une clarification de la situation et peuvent ouvrir à une orientation ou à un accompagnement en interne. Ils ont donc un rôle de prévention et de veille.

- **Entretien d'aide à la décision en situation de grossesse :**

Ces entretiens obligatoires pour les mineures ou facultatifs pour les majeures, sont souvent saisis par les femmes ou les couples. Il s'agit de différencier les fantasmes du réel et d'entrevoir le sens de l'événement dans sa vie afin de se situer par rapport à lui

*« Ma mère devait prendre un rdv chez le gynéco »  
« J'peux pas le dire à ma mère, sinon elle va me tuer »  
« Tout va très vite dans la tête, mon mari et moi on se renvoie la balle... »  
« Mon mari ne doit surtout pas le savoir, comment faire ? »*

C'est aussi souvent le lieu de révélation d'autres difficultés et souffrances (par exemple : séparation des parents, relation fusionnelle avec la mère, traumatismes antérieurs ...)

- **Entretien de première contraception**

Ces entretiens font partie de la prise en charge proposée par le CPEF de Vie et Liberté. Ils sont l’occasion d’échanger sur cette étape dans la vie de femme et de couple, d’en repérer les représentations et les angoisses et de mettre en lumière des problématiques relationnelles, affectives et sexuelles (contexte de violence, passage adolescent, positionnement identitaire, trouble de comportement alimentaire, addiction...)

« Est-ce que je vais devenir stérile ? »

« J’ai entendu dire que la pilule donne le cancer »

« J’ai une copine qui est tombé enceinte avec la pilule... »

« La pilule fait grossir »

« Je ne veux pas avoir mes règles (...) j’ai pas envie de vieillir »

« Ça me rappelle que je suis une femme »

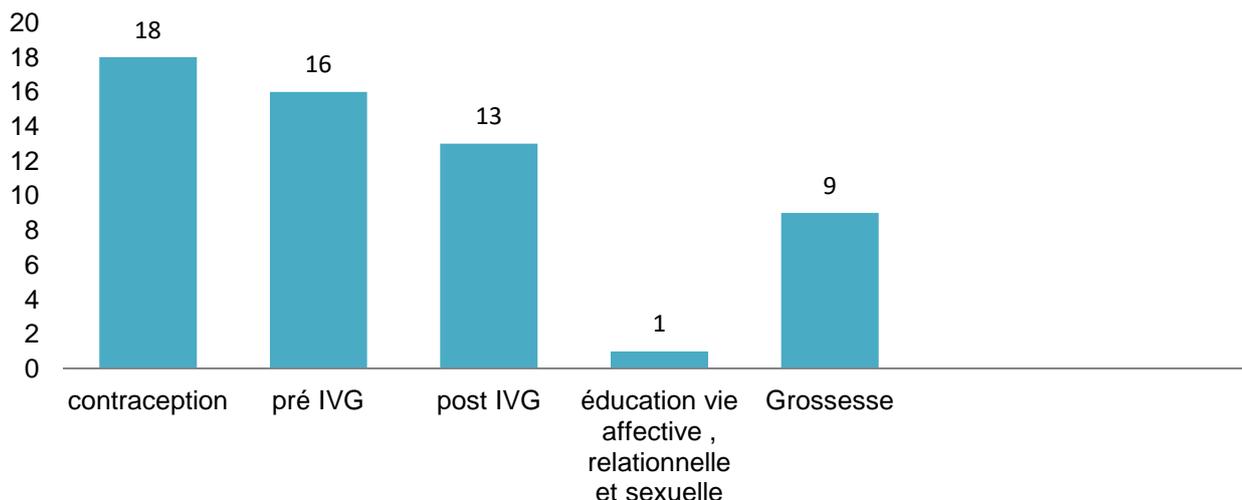
- **Entretien lié à une prise de risque et ou demande de dépistage d’IST**

Outre le rappel d’informations de prévention, l’entretien vise à nommer la prise de risque en tant que symptôme et d’accompagner dans la recherche de sens. Il permet par ailleurs d’aborder selon les besoins la question de la prostitution, du lien avec la mère (fusionnel ou absent).

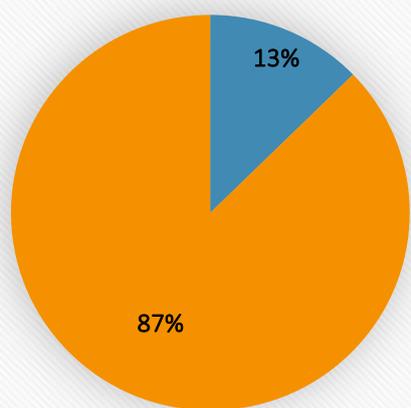
« J’ai peur d’avoir attrapé une maladie »

« Mon copain ne veut pas utiliser le préservatif »

**Quels sont les motifs des consultations psychosociales?**



### Consultations psychosociales seul ou en couple



■ Consultations en couple ■ consultations en individuel

## ESSENTIEL 2020

Une activité générale impactée par le contexte sanitaire avec

-une moindre fréquentation : Diminution de 20 % en moyenne sur l'ensemble de l'année des consultations médicales, hormis les consultations de suivi gynécologique en augmentation.

-Une diminution de 40 % des consultations psychosociales à mettre peut-être en lien avec la diminution des consultations médicales et avec les messages de prévention cherchant à limiter les sorties du domicile.

## II. Accompagnement de la relation affective, conjugale et familiale

Article R2311-7 Les centres de planification ou d'éducation familiale exercent les activités suivantes :

2° Diffusion d'informations et actions individuelles et collectives de prévention portant sur la sexualité et l'éducation familiale, organisées dans les centres et à l'extérieur de ceux-ci en liaison avec les autres organismes et collectivités concernés ; 3° Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseil conjugal et familial

Art. R. 2311-1.-I.-Les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial mettent en œuvre les missions suivantes : 2° Accompagner les personnes dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle. « Cette mission comprend notamment : « a) L'accompagnement des situations de crise conjugale et familiale ; b) L'accompagnement du désir ou du non-désir d'enfant, des grossesses menées à leur terme ou interrompues, des souhaits d'adoption ou démarches de procréation médicalement assistée menés à leur terme ou interrompus ; « c) L'accompagnement des situations fragilisantes pour la famille ; « d) Le soutien, l'accompagnement et l'orientation des personnes et des familles confrontées à des situations de dérive sectaire ou radicale et d'emprise mentale.

### Témoignages de consultants

« Osez consulter pour voir ce que vous pouvez devenir une fois libérés des comportements répétitifs qui plombent la vie”

« Au pire, vous irez mieux ! “ “Croyez que les choses peuvent changer”

“Grâce à son accompagnement actif j'ai pu éclaircir ma situation, mes sentiments mes besoins et trouver mes solutions”

“La bienveillance, l'écoute de qualité, les éclairages et le soutien sans faille accompagne vers l'autonomie et sa liberté propre”

“Dans ces entretiens j'ai découvert un espace et un temps pour déployer d'autres façons d'appréhender ce qui m'arrivait, de prendre du recul sur tout.

J'ai vu de nouvelles directions “

“J'ai expérimenté d'autres possibilités de vivre et de voir la vie”

“Un long chemin mais chaque petite expérience me rassurait. »

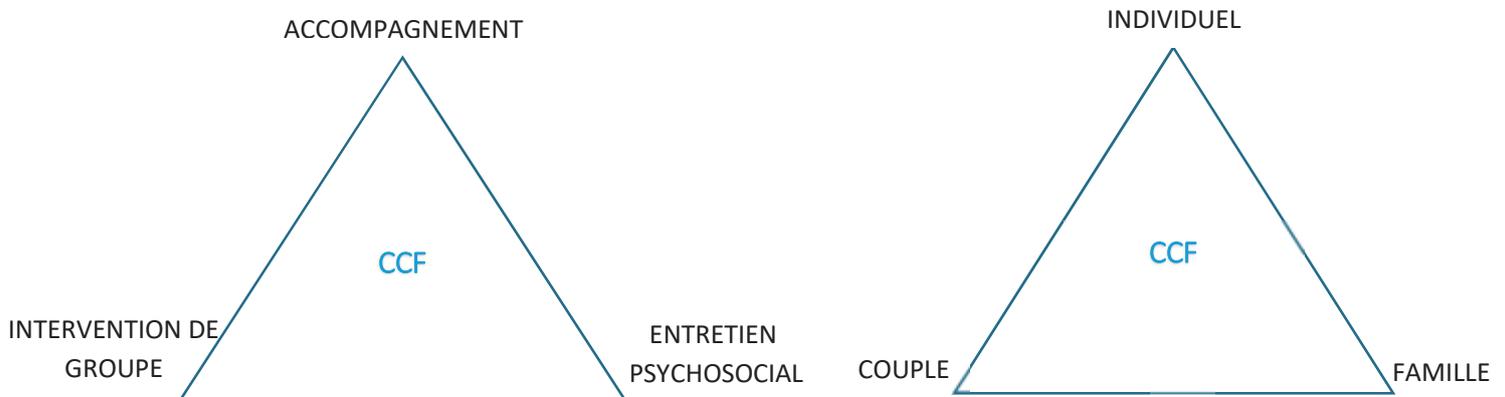
Chiffres clés :

324 consultations

111 personnes bénéficiaires

57% venant pour la première fois

87% de majeurs



## FOCUS CONFINEMENT

Il y a un an, la pandémie venait bouleverser toutes nos habitudes, nos repères de temps et d'espace, nos modes de vie et de liens au niveau conjugal, familial, amical, professionnel et social.

Cette période **inédite** s'est déroulée en plusieurs épisodes :

- L'annonce du 1<sup>er</sup> confinement a sidéré et généré **un repli** chez soi et sur soi :

Pour certains, ce fut un moment de pause dans leur vie trépidante, l'occasion d'interroger le sens de leur vie et plus globalement de la société, de prendre du temps pour soi et les proches.

D'autres en revanche ont souffert d'éloignement relationnelle voire de solitude ou au contraire d'empiétements voire d'emprisonnement, d'étouffement, de violences.

Il fallait organiser le quotidien avec **l'inconnu** (télétravail, école à la maison, absence de sorties, interdiction de visiter les anciens et les malades, déprogrammation des soins ...), s'accorder pour mettre de nouvelles règles familiales.

Un passage en mode « **survie** », les uns reclus, les autres au front, le passage de la frontière créant parfois méfiance voire exclusion.

Le confinement s'est étiré minant la patience et l'espoir.

*« Quand je revenais de l'hôpital, alors que la journée avait déjà été difficile, mon mari voulait que je me déshabille dehors sur le seuil de la porte et que j'aie tout de suite sous la douche sans même dire bonjour à mes enfants. J'avais l'impression d'être une pestiférée »*

*« On apportait tous les repas aux résidents contraints à l'isolement dans leur chambre à l'étage. On n'avait aucune protection. Il a fallu attendre que trois d'entre eux tombent malades pour que l'hôpital accepte de les prendre en charge.*

*« Finalement ce fut mon tour ; j'ai été testée à l'hôpital et ils m'ont renvoyée à la maison sans rien me dire. Heureusement que mon mari était là pour s'occuper de moi »*

*« Je suis enceinte, je souhaiterais faire une IVG mais j'ai peur d'aller à l'hôpital et d'attraper le covid »*

- L'annonce du déconfinement a ouvert l'ère de **l'incertitude**.

Si le déconfinement apportait un soulagement, sortir de chez soi réactivait la peur de la maladie pour soi et pour les siens.

Les consignes sanitaires soulignaient quotidiennement le danger. Aux gestes barrières s'ajoutait le port du masque. L'envie de liberté devait composer avec le devoir de responsabilité collective.

Les informations contradictoires ont peu à peu installé le **doute** sur l'issue de la crise sanitaire et chacun sentait la crise économique se profiler. L'absence de lieux de divertissement (lieux culturels et sportifs) et de rencontre pesait.

*« Je ne veux pas que ma femme sorte avec notre petite fille, c'est trop dangereux (...) Mon compagnon ne comprend pas que notre fille tourne en rond à la maison. »*

*« Mon mari va en terrasse et ne porte pas le masque (...) Pendant le confinement, il était dit que le masque ne servait à rien. Pourquoi le mettre quand en plus je suis dehors »*

- La deuxième vague amène un nouveau type de confinement puis le couvre-feu.

Malgré une certaine **banalisation** de la situation et son allègement par le maintien des écoles et du travail, les efforts d'**adaptation** au contexte deviennent de plus en plus coûteux et les vraies rencontres sont toujours restreintes

*« Nous n'avons pas de soupapes pour nous retrouver en couple, faire un resto ou aller au cinéma »*

Dans un tel contexte, l'exercice du conseil conjugal et familial a dû innover :

Pour le 1<sup>er</sup> confinement, nous avons proposé des séances par téléphone ou visio au choix des personnes. Le cadre de confidentialité (endroit et temps calmes) se réfléchissait ensemble. Nous avons adapté au mieux notre planning pour répondre à la diversité des situations.

Les entretiens en visio présentaient l'avantage de voir les visages mais ils pouvaient générer un sentiment d'intrusion chez les consultants et de voyeurisme chez les professionnelles (consultants allongés dans leur chambre à coucher). Parfois les séances étaient perturbées par l'arrivée d'un proche ou d'un animal ou la poursuite de la vie normale (se lever pour chercher à boire...)

Les séances par téléphone ne permettaient pas de se voir mais avaient l'intérêt d'une écoute concentrée sur les mots et les intonations de voix. L'expérience a montré que parfois il est plus facile de parler dans ces conditions que dans un bureau étranger comme si se créait une proximité favorable au dépôt de confidences.

Partager la même inconnue due au contexte sanitaire inédit favorisait sans doute aussi le partage des difficultés comme porté par un sentiment de solidarité.

Néanmoins plusieurs couples ont remis à plus tard leur accompagnement. Ils n'imaginaient pas avoir des échanges qui pourraient monter en puissance en présence des enfants dans la maison.

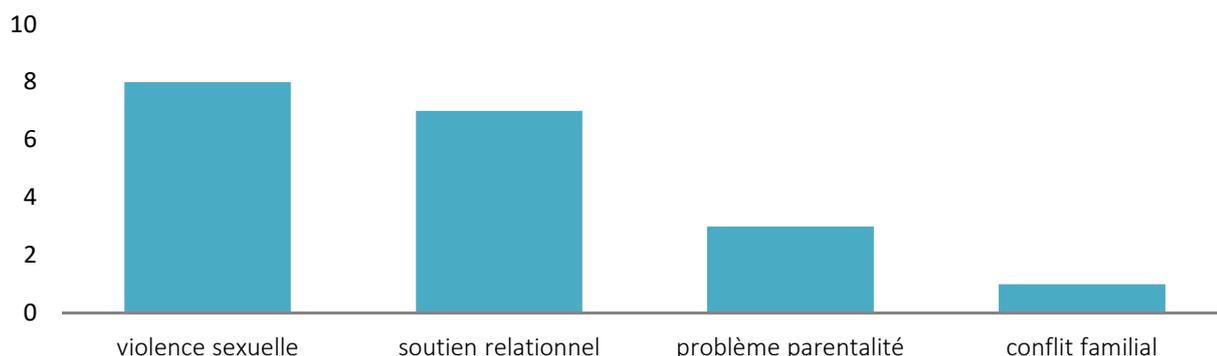
Depuis le déconfinement jusqu'à aujourd'hui, les entretiens sont proposés en présentiel ou à distance.

Quelques-uns ont préféré garder le distanciel par précaution sanitaire ou facilité. Dans ce dernier cas, l'accompagnement a consisté à les ramener en présentiel pour les sortir de leur zone de confort qui les conduisait à désinvestir la réflexion.

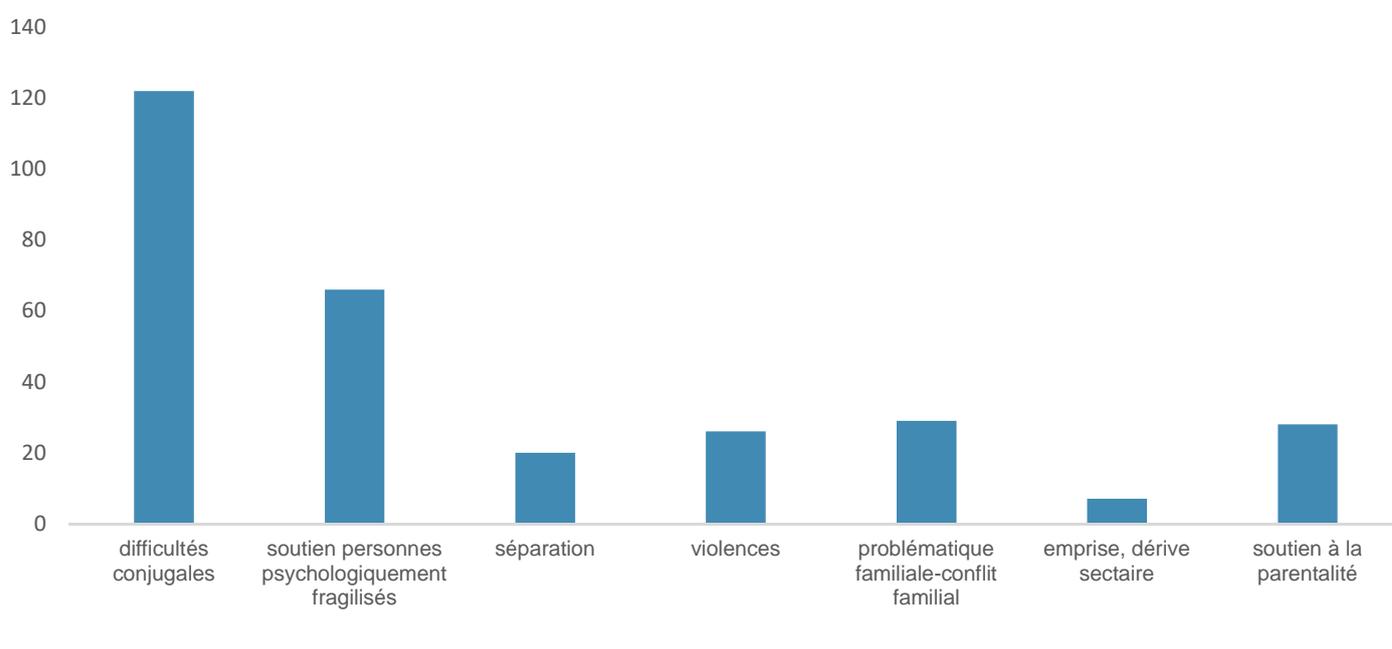
Dans les accompagnements et suivis, les CCF ont accueilli et repéré des éléments propres au contexte inédit de la pandémie, impactant la santé mentale des personnes. La veille continue au quotidien pour comprendre les diverses conséquences en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et sociale. Le travail d'accompagnement a été fait avec davantage de problématiques de dépression, d'anxiété, l'exacerbation des conflits déjà existants, la question de la séparation, les désaccords familiaux autour des consignes sanitaires, la précarité et l'insécurité professionnelle.

## MOTIFS DE CONSULTATION

### Pour les mineurs

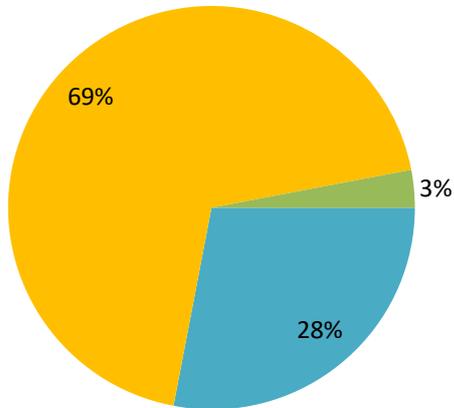


### Pour les majeurs

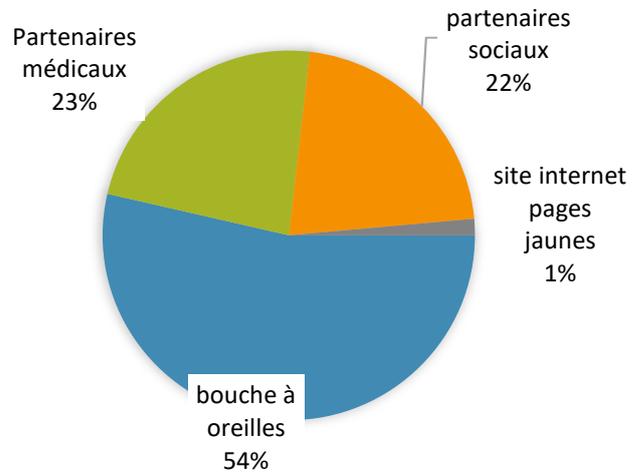


Consultants venus seuls ou accompagnés?

■ venus en couple ■ venus seuls ■ en famille

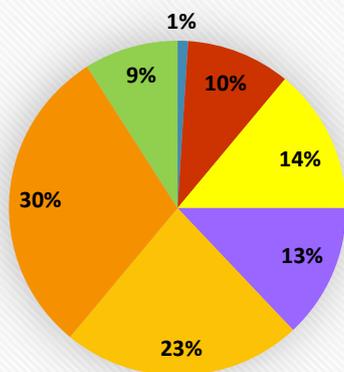


COMMENT LES NOUVEAUX CONSULTANTS ONT-ILS CONNU LE CENTRE ?

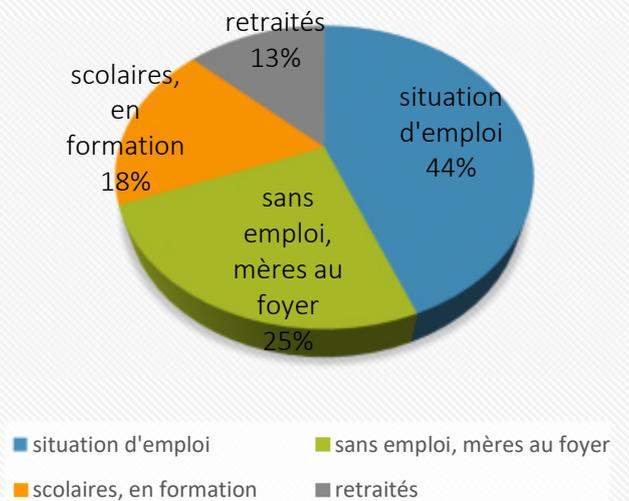


Quelles sont les tranches d'âges de consultants?

■ 12-14  
■ 15-17  
■ 18-24  
■ 25-29  
■ 30-39  
■ 40-61  
■ 61 +



Les catégories socio-professionnelles



## PERMANENCE LA CHAPELLE DE GUNCHAY

**Permanence**  
relations affectives,  
conjugales et familiales

**À l'espace Bulle de Vie**  
5, place de l'église  
La Chapelle de Guinchay

Une conseillère conjugale et familiale vous propose un temps d'écoute, d'échange et de réflexion sur les thématiques de :

- La relation à l'autre : entre adolescents, au sein du couple, de la famille
- La sexualité, le désir d'enfant, la grossesse, la contraception, les Infections Sexuellement Transmissibles

Confidentiel, gratuit, 2 créneaux horaires possibles :  
semaines paires les mardis de 17h à 18h  
semaines impaires les mercredis de 9h à 10h  
**sur RDV** (pris au minimum une semaine à l'avance)

Contact Vie et Liberté (CPEF/EVARS) 01.85.39.14.00

Mise en œuvre effective mais encore bien timide de la permanence sur La Chapelle de Guinchay durant l'année 2020 (en raison d'une période de fermeture du centre social notamment), qui porte à 2 le nombre de permanences extérieures par les CCF dans des secteurs ruraux, avec celle déjà existante de Cluny.

## ESSENTIEL 2020

Le contexte sanitaire a sans doute exacerbé les situations de mal être pour les personnes isolées, au sein des couples et des familles. Le conseil conjugal et familial a constitué une écoute, un accompagnement bienvenu ce qui explique l'augmentation conséquente de la fréquentation : +10 % de consultations + 56% de bénéficiaires par rapport à l'année précédente.



### III. Interventions de groupe vie affective relationnelle sexuelle et familiales

Art. R2311-7 « 2° Diffusion d'informations et actions individuelles et collectives de prévention portant sur la sexualité et l'éducation familiale, organisées dans les centres et à l'extérieur de ceux-ci en liaison avec les autres organismes et collectivités concernés ;

Art. R. 2311-1.-I. « 1 Informer sur les droits en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle et éduquer à leur appropriation, ainsi que contribuer au renforcement de l'estime de soi et au respect de l'autre dans la vie affective, relationnelle et sexuelle.

#### Chiffres clés :

11 projets réalisés

25 séances

190 participants

Les CCF interviennent auprès de groupes sur des thématiques générales telles que la sexualité, la vie conjugale et familiale, la parentalité... mais aussi sur des thématiques en lien avec l'actualité telles que le confinement. Ces interventions sont conçues et animées selon la modalité du conseil conjugal et familial : les professionnelles par leur écoute se saisissent de ce qui se dit entre les participants et de ce qui se joue dans la séance, explicitement et implicitement, pour le remettre en réflexion ensemble. Elles facilitent la verbalisation des émotions et des processus qu'elles repèrent ainsi que la relance de la pensée en faisant des liens entre ce qui apparaît.

Les témoignages de jeunes ou de personnes plus avancées dans la vie « parlent » réciproquement aux uns et aux autres

#### - Interventions d'éducation à la sexualité auprès de jeunes :

Elles contribuent à la construction de la personne et à l'éducation du citoyen. Elles sont également un lieu d'apprentissage de l'altérité, des règles sociales, des lois et des valeurs communes. En plus des informations données, elles visent à développer l'esprit critique des jeunes et à les aider à adopter des attitudes de responsabilité individuelle, familiale et sociale.

Les interventions ont été interrompues par le premier confinement et n'ont pas repris lors du dernier trimestre, les établissements étant aux prises avec une organisation complexe du fait des contraintes sanitaires à mettre en œuvre. Néanmoins les conseillères conjugales et familiales, ont souhaité relancer le partenariat en cours avec l'Institut Pierre Chanay dès l'assouplissement des consignes en proposant de réunir les jeunes avant leur départ en vacances. Il paraissait indispensable d'instaurer à nouveau de la continuité avec ce public déjà sujet à des ruptures dans leur vie.

L'objectif était de les accompagner dans le contexte anxiogène et de bouleversement des repères occasionné par la pandémie. Les mouvements opposés de colère dus à l'obligation de porter le masque et de tristesse de ne pas pouvoir visiter les personnes aimées ont été pensés ensemble jusqu'à dégager la notion de solidarité.

En novembre, il fut question de développer l'esprit critique quant aux théories complotistes et d'apaiser la colère et l'agitation nées du sentiment d'insécurité et d'injustice. Cela a permis de faire un lien avec une des thématiques du parcours, à savoir l'aspect protecteur des limites et des lois.

## -Interventions sur l'impact de la situation sanitaire et du confinement auprès d'adultes

Dans les entretiens de conseil conjugal et familial (mission 2) qui se sont poursuivies à distance pendant le confinement, le besoin des personnes a été perçu de pouvoir bénéficier d'un espace pour déposer les vécus et interrogations issus de cette situation inédite et pour tenter d'y mettre du sens.

Les CCF ont proposé au partenaire « Bulle de vie » de La Chapelle de Guinchay d'intervenir auprès des familles à la sortie du premier confinement.

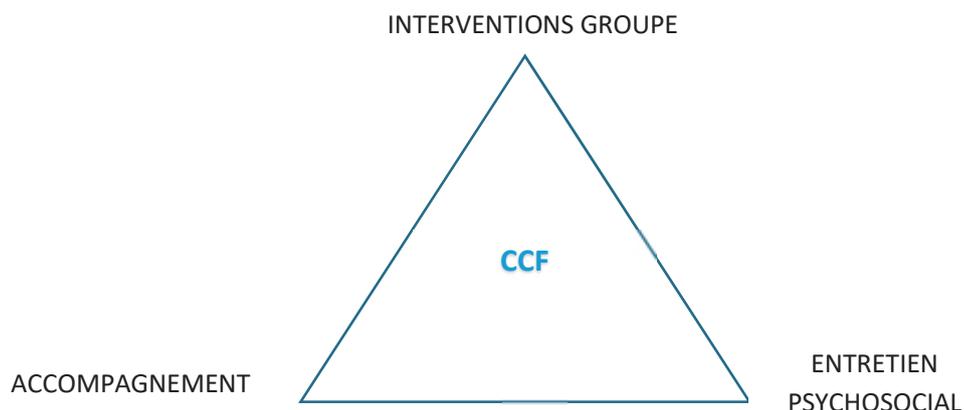
Deux cadres ont été choisis : **le café des parents et une conférence débat.**

La crainte de se côtoyer à nouveau et l'effet traumatique de cette période ont sans doute contribué à la faible réponse du public. Mais les rencontres ont été particulièrement riches : elles ont donné la mesure de l'anxiété ambiante et celle des efforts consentis pour s'adapter aux circonstances tant dans le milieu familial que professionnel.

Les participants ont été amenés à nommer les faits (rayons vides dans les magasins, tensions, langage du registre de la guerre, pandémie, interdictions, messages contradictoires, dénonciations ...) et les émotions générées parfois très contrastées selon les situations (peur, colère, tristesse, étouffement, ennui, solitude, insécurité mais aussi sentiment d'arrêter de « courir », repos, cocooning.)

Cet événement a conduit ainsi les personnes à prendre conscience de leur vie quotidienne en termes d'espace, de rythme, de distance à l'autre, de lien conjugal, familial et social.

La réflexion a ensuite porté sur les leviers de la résilience pour traverser cette situation tant au niveau individuel que groupal. Un nouveau regard sur la société s'est dessiné : métiers indispensables, médias anxiogènes, dépendance mondiale, notion de solidarité.



Noms de la structure	Catégories	Niveau de classe	Nbre de séances	Nbre de participants	Nbre d'heures de séances
IPC	Établissement spécialisé "Janvier à juillet 2020"	Autre	6 à 2 CCF	8	12
IPC	Établissement spécialisé "Septembre à décembre 2020"	Autre	2 à 2 CCF	8	4
Bulle de Vie- La Chapelle de Guinchay	Centre Social -Café des parents Effet du confinement – déconfinement, conséquences sur le couple et la famille	adultes	2 à 2 CCF	6	1
Centre Social de Cluny	Autre groupe de parole	adultes	0	0	0
Collège St Cyr Matour	Education Nationale	4 ème	6	75	9
MFR Mazille	Ministère de l'agriculture	3ème	2	37	3
Foyer de l'enfance	Autres	4ème	2	9	4
CFA Mâcon-porte ouverte	Education Nationale	CAP mécanique agricole	1 (3 professionnelles)	16	1
Lycée DAVAYE-porte ouverte	Ministère de l'agriculture	3ème	1 (3 professionnelles)	16	1
journée Portes ouvertes CPEF-EVARS	Autre, adultes et professionnels		1 (6 professionnelles)	6	6
ANPAA-portes ouvertes	Autre, professionnels		1 (4 professionnelles)	6	2
ESAT CHANTELOUP porte ouverte	Autre, professionnels		1 (1CCF-1SF)	3	2
VILLAGE IST - projet suspendu	Lycées	1 ères	0	0	0
Réseau VIF – Magasin Leclerc	Adulte	autre	1		2
<b>TOTAL</b>			25	190	45

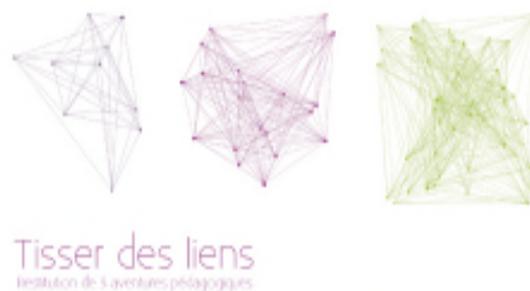
### ESSENTIEL 2020

Le contexte sanitaire a eu pour inévitable conséquence la diminution générale des actions collectives.

Les CCF ont proposé des animations collectives à des jeunes et des adultes pour accompagner les conséquences de la pandémie dans les relations conjugales, familiales. Les actions collectives se sont ainsi inscrites dans une dimension de prévention et de promotion de santé ainsi que dans une dimension de soutien relationnel.

## IV. Vie du service

---



### **Echange et réflexion d'équipe**

Réunion d'équipe tous les 2 mois et analyse de la pratique tous les mois.

### **Implication dans un travail de réseau partenarial sur le territoire**

- Parents 71 : participation aux rencontres du réseau
- CLSM (Conseil Local de Santé Mentale) : participation à des groupes de travail sur l'accompagnement de l'entourage des personnes hospitalisées en psychiatrie
- Réseau VIF (Violences Intrafamiliales) de MBA : participation aux rencontres du réseau

### **Formations-supervision-conférence**

- Les CCF et l'accueil bénéficient d'une supervision individuelle
- La secrétaire-accueil a débuté une formation en Conseil Conjugal et Familial à l'UCLY de Lyon
- La coordinatrice a terminé sa formation CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale)
- Participation colloque ALPACE « les traces des expériences infantiles dans les liens » en visio conférence le 26/11/20



## Activité globale du service

# INSTANTS DE FAMILLE - Accompagnements 2020

Le service Instants de Famille propose des entretiens, sur rendez-vous :

- Dans nos locaux au 172 rue de la Chanaye, Bâtiment POESIE, à Mâcon
- Au centre social et à 1001 Familles à Cluny,
- Au centre social l'espace Chanay à Tournus.

En 2019, le service avait reçu **212 demandes d'interventions** qui avaient donné lieu à l'organisation de **948 entretiens et rencontres parents/enfants**.

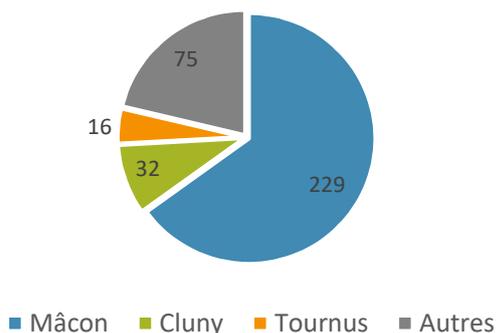
En 2020, le service a reçu **210 demandes d'interventions** qui ont donné lieu à l'organisation de **878 entretiens et rencontres parents/enfants**.

Le service a fermé ses portes durant le premier confinement et les professionnels sont restés en lien téléphonique ou par visio avec les familles... Le service a donc fait **119 entretiens téléphoniques** lors de ce confinement de sorte de pouvoir maintenir un lien avec l'ensemble des familles ayant sollicité Instants de Famille, que ce soit en Médiation, en Espace de Rencontre ou en Soutien Parental et Familial. Cette démarche a été particulièrement bien reçue par les familles qui nous l'ont fait savoir après coup.

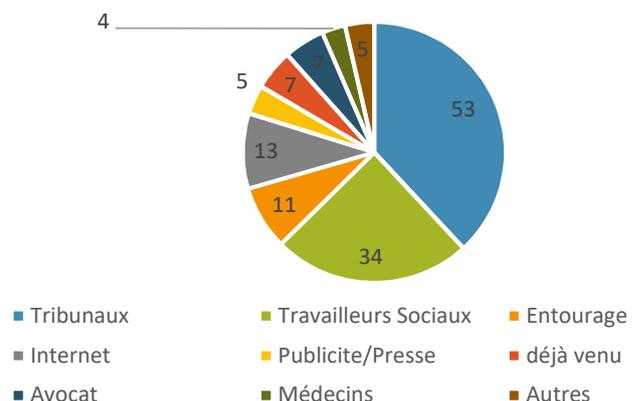
L'activité a ensuite repris mais dans une recherche constante d'adaptation aux directives gouvernementales.

L'activité générale de 2020 s'en est trouvée totalement chamboulée avec une hausse des demandes de médiation familiale et une diminution des demandes en Espace rencontres.

situation Géographique des personnes venues



Connaissance du service



## Des situations de résistance

Nous observons au sein du service de plus en plus de situations de résistance, d'opposition de la part d'enfants et principalement d'adolescents vis à vis des rencontres avec leurs parents. Nous en parlons fréquemment en réunions d'équipe ainsi qu'en analyse de la pratique.

De nombreux facteurs conduisent à ces positions de résistance propres à chaque situation, chaque personnalité. Nous avons pu, faisant suite à l'observation de ces situations singulières, questionner certaines hypothèses :

- Un enfant qui s'octroie le devoir ou le droit de savoir et donc de choisir ce qui est bon pour lui, avec des parents qui le laissent se positionner sur le fait de ne plus voir l'un d'entre eux
- Un enfant dans une situation de mal être intense, de dépression
- Un enfant qui, par sa position, se « venge » en quelque sorte, c'est-à-dire qu'il fait « payer » à son parent ce qu'il a vécu ou fait vivre à son autre parent
- Un enfant témoin et ou victime de violences
- Un enfant qui exprime par là un sentiment d'abandon ou d'injustice
- Un enfant pris dans un conflit de loyauté
- Un enfant, dont la parole est instrumentalisée et donc utilisée dans le cadre d'un conflit conjugal

La posture professionnelle à adopter est relativement complexe, car si nos pratiques sont fondées sur la certitude que la qualité du lien entre l'enfant et le parent est primordiale pour son développement psychique et ses interactions sociales futures, il nous faut également entendre la détresse des jeunes d'une part, la déception d'un parent d'autre part et les accompagner au mieux. Les questionnements du maintien des visites dans ces situations sont récurrents.

## Des familles qui nous sollicitent à nouveau

Fort de notre expérience dans l'accompagnement à la parentalité depuis 10 ans, nous voyons des familles revenir vers nos services, que ce soit pour de la Médiation Familiale ou un Espace Rencontres.

Les situations qui reviennent en médiation font suite à la volonté des parents à actualiser leurs précédents accords au regard d'une évolution de la situation familiale ou bien alors il s'agit d'une personne qui a déjà expérimenté la médiation avec un ou une précédente compagne. (4 situations pour 14 entretiens)

Les familles qui reviennent en Espace Rencontres nous sollicitent faisant suite à une orientation du juge dans le cadre d'une reprise de contact en lieu neutre quand le lien a été rompu, où que les conditions de sécurité ne sont plus réunies. Elles nous sollicitent également de façon spontanée car elles n'ont pas réussi à s'entendre sur les modalités d'organisation des visites et souhaitent à nouveau bénéficier d'un lieu tiers pour leur mise en œuvre. (3 situations pour 20 entretiens et visites parents-enfants)

# I. Médiation familiale



Loi 95-125 du 8 février 1995 : Le juge, saisi d'un litige peut, après avoir recueilli l'accord des parties, désigner une tierce personne afin d'entendre les parties et confronter leur point de vue, pour leur permettre de trouver une solution au conflit qui les oppose.

Loi 2002-305 du 4 mars 2002 : "Les père et mère exercent en commun l'autorité parentale, quel que soit leur statut, dès lors que l'affiliation est établie, ..., à effet de faciliter la recherche par les parents d'un exercice consensuel de l'autorité parentale, le juge peut leur proposer une mesure de médiation et après avoir recueilli leur accord, désigner un médiateur familial pour y procéder. Il peut leur enjoindre de rencontrer un médiateur familial qui les informera sur l'objet et le déroulement de cette mesure."

Article 373-2 alinéa 2 : "Chacun des père et mère doit maintenir des relations personnelles avec l'enfant et respecter les liens de celui-ci avec l'autre parent."

## Chiffres clés :

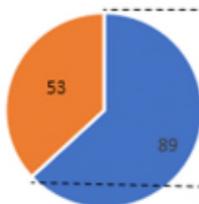
142 demandes

497 entretiens dont 213 d'entretiens d'informations à la Médiation Familiale et 284 séances de Médiations.

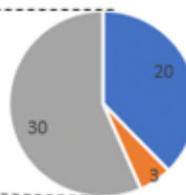
55 processus

dont 36 terminés au 31 décembre 2020 et 19 qui se poursuivent en 2021.

origine des demandes



Cadre Judiciaire



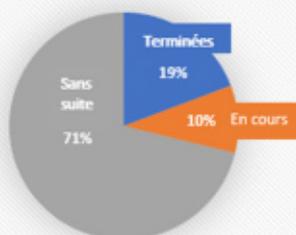
■ Cadre Conventionnel ■ Cadre Judiciaire

■ Injonction ■ Ordonnée ■ Incitation

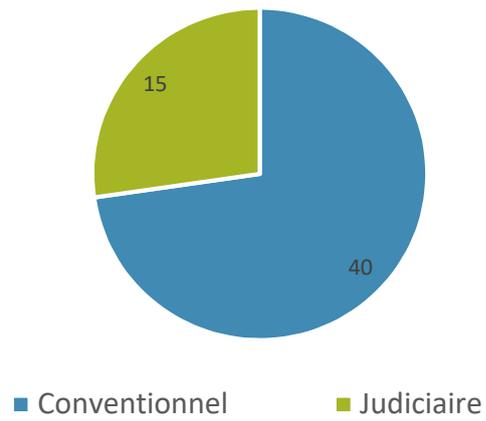
Demandes conventionnelles



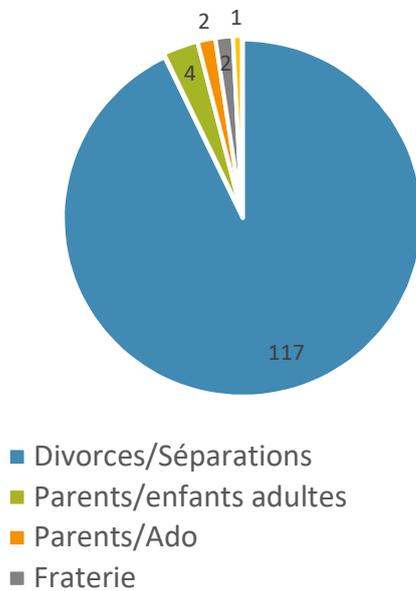
Demandes judiciaires



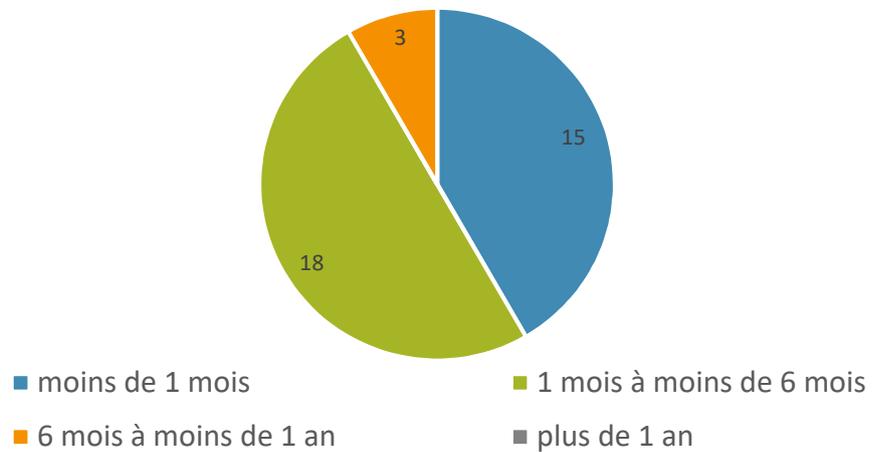
## 55 Processus de Médiation Familiale



## Objets des demandes



## 36 Processus terminés en 2020



## Impact du confinement sur la médiation familiale

Le premier confinement en mars 2020 a été une période inédite. Elle nous a conduit comme beaucoup, à une adaptabilité pour continuer à accompagner les personnes malgré la fermeture du service. Cette adaptabilité de circonstance est venue nous rappeler l'esprit de la médiation familiale, à savoir un espace qui encourage et fait émerger la créativité.

Les médiatrices ont dû se réinventer pour accompagner les personnes en cours de médiation ou les personnes en demande de médiation. Selon les cas, elles ont proposé un soutien par mails, des entretiens téléphoniques, des entretiens par visioconférence.

Nous avons pu constater que la majorité des personnes souhaitait attendre la réouverture du service pour s'engager dans des entretiens communs. De ce fait, le temps consacré à l'écoute individuelle a été plus important et s'est traduit par de nombreux entretiens téléphoniques avant la mise en place du processus.

Suite à cette adaptation nécessaire, il a été difficile à la réouverture du service de reprendre le cadre habituel de la médiation familiale ; les personnes étant davantage en demande de cette écoute individuelle entre les entretiens communs.

Cette pratique singulière est venue soutenir des cas complexes dans lesquels des couples en cours de séparation se sont retrouvés confinés sous le même toit. Ils sont restés en famille et devaient dans le même temps organiser les conséquences de leur séparation (recherche d'un logement, s'accorder sur la résidence des enfants...).

### ESSENTIEL 2020

- Augmentation de 22% des demandes de médiation par rapport à l'année précédente et augmentation de 21% du nombre d'entretiens, notamment en lien avec l'arrêt de l'activité médiation familiale par la CAF sur le dernier trimestre 2020.
- Une pratique de la médiation familiale adaptée, réinventée sur le premier confinement prenant en considération les besoins d'écoute des familles

## II. Espace de rencontre – Visite en présence d'un tiers



Loi 2007-293 du 5/03/07 « lorsque la continuité et l'effectivité des liens de l'enfant avec ce parent l'exigent, le juge aux affaires familiales peut organiser le droit de visite dans un espace rencontre désigné à cet effet.

Loi n°2016-297 du 14/03/16 relative à la protection de l'enfant et décret d'application du 15/11/17 sur les visites en présence d'un tiers

### Chiffres clés :

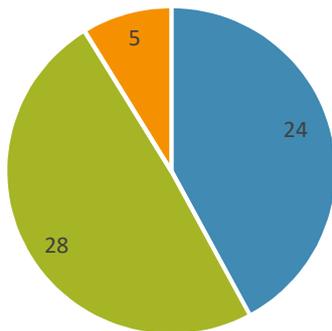
57 familles ont sollicité le service

117 entretiens préalables

232 visites en espace-rencontre

109 visites en présence d'un tiers

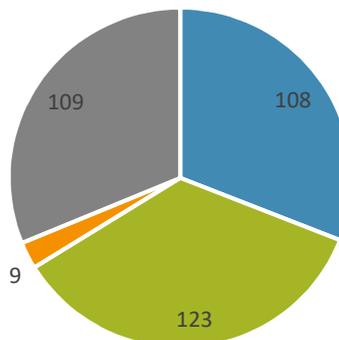
### Origines des demandes



Parmi les 28 demandes judiciaires, 25 ont été ordonnées par le Juge aux affaires familiales et 3 par le juge des enfants

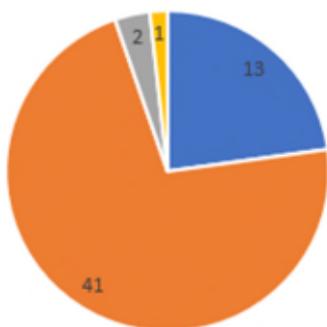
- demandes conventionnelles espace de rencontre
- demandes judiciaires espace de rencontre
- visites en présence d'un tiers

### 349 interventions



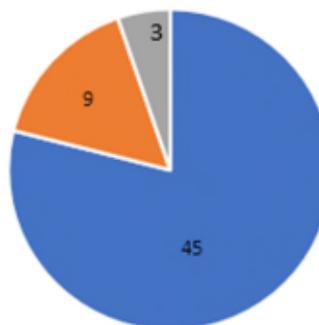
- Entretiens préalables espace-rencontre
- Rencontre Parents-Enfants en espace de rencontre
- Entretiens préalables visite en présence d'un tiers
- Visites en présence d'un tiers

Parents visiteurs



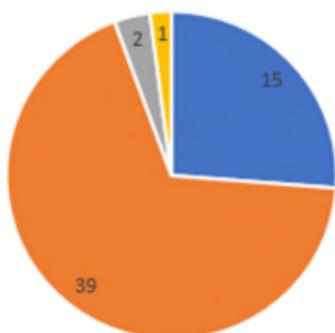
■ Mère ■ Père ■ Gd Parent ■ Parents

Autorité parentale



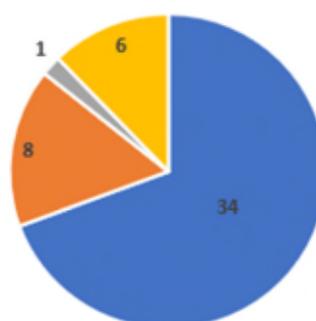
■ Conjointe ■ Mère ■ Aucun

Rythme des rencontres



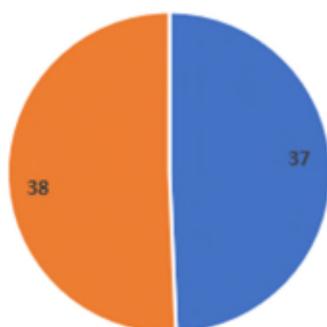
■ 1x/mois  
■ 2x/mois  
■ 1x/semaine  
■ vacances scolaires

Résidence de l'enfant



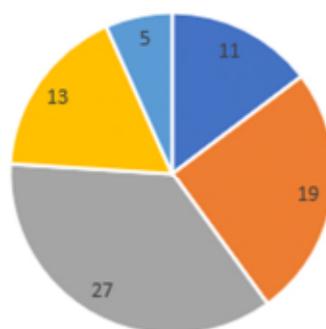
■ Mère ■ Père ■ Gd Parent ■ Placés

Enfants concernés



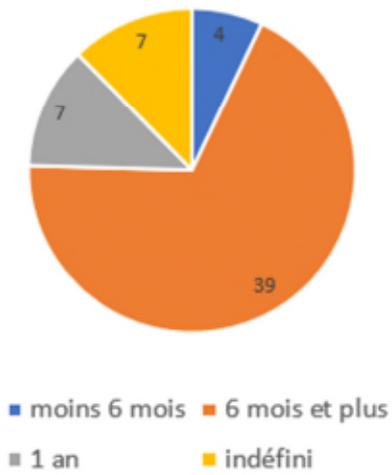
■ Garçons ■ Filles

Agés des enfants

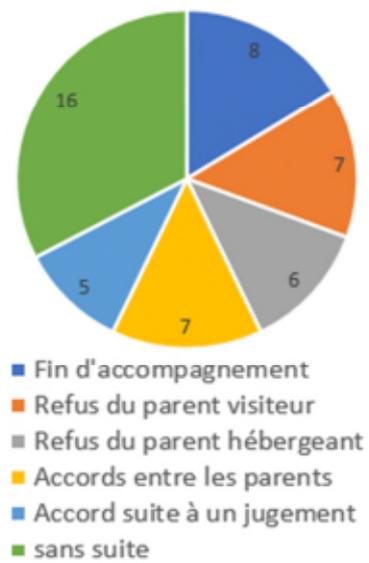


■ 0-2 ans ■ 3-5 ans  
■ 6-11 ans ■ 12-14 ans

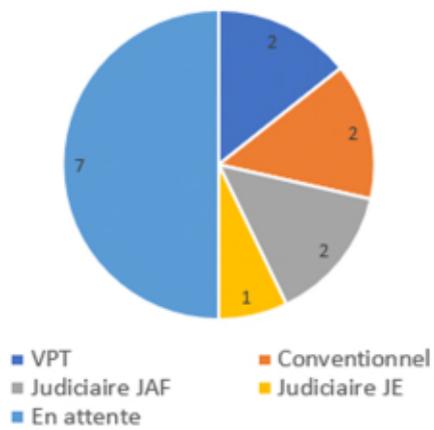
**Durée des situations**



**Motifs de fin de prise en charge**



**Accompagnement en cours au 31/12/2020**



## Impact de la crise sanitaire et de ses contraintes sur l'activité

A compter de la mi-mars et jusqu'à début juin, le confinement a mis en suspens les visites.

Le service a donc dû travailler au maintien du lien. Dans la majorité des cas, il a été possible, sous différentes formes : meilleur accord permettant des rencontres, visio-conférence, appels téléphoniques, mails relayés par le service.

La reprise de l'activité s'est faite sous condition ; elle a été éprouvante tant pour les enfants, que pour les parents, mais aussi pour les professionnels qui ont dû adapter leur pratique. Les restrictions ne permettant pas l'accueil conjoint des familles ont notamment limité le travail autour de la dynamique des pairs.

Nous avons également pu constater une régression dans le lien parent/enfant du fait de l'interruption physique des rencontres.

Un fonctionnement plus ordinaire a pu reprendre à compter de la rentrée de septembre où une quantité importante d'ordonnances à traiter conjointement sont arrivées.

Le deuxième confinement a de nouveau impacté le travail engagé, entraînant une nouvelle réorganisation et à une diminution des temps de rencontres. Parents et enfants se sont montrés compréhensifs.

L'année 2020 a par ailleurs vu se confirmer la part importante de demandes spontanées.

## Une année complète d'expérimentation des Visites en Présence d'un Tiers.

Nous pouvons faire un premier bilan positif de cette expérience du fait des retours de satisfaction qui émanent des familles et de l'ASEF. Nous observons très vite un apaisement de la relation parent-enfant au fil des rencontres avec une mise à distance des tensions en lien avec le placement de l'enfant pour se centrer sur le temps de la rencontre et les besoins de l'enfant.

Cette première année d'expérimentation nous permet avec l'ASEF de mesurer la nécessité d'organiser un cadre d'intervention relativement clair en termes de collaboration et d'organisation entre nos deux services afin que les familles puissent s'y retrouver au mieux. Une convention de fonctionnement sera signée courant de l'année 2021.

### **ESSENTIEL 2020**

- Une diminution des demandes de visites en lieu neutre de 27%, en très grande partie due à une diminution des demandes judiciaires passant de 51 en 2019 à 28 en 2020.
- Adaptation constante de l'organisation des visites aux directives gouvernementales. L'accueil de plusieurs familles à la fois n'est toujours, à ce jour, pas remis en place et les visites ont été réduites à 1h30 dans leur ensemble au lieu de 2h.
- Une première année complète de collaboration avec l'ASEF pour l'organisation des VPT devant déboucher sur la signature d'une convention
- Un nouveau référentiel Espace Rencontres arrivé en décembre 2020

### III. Soutien parental et familial



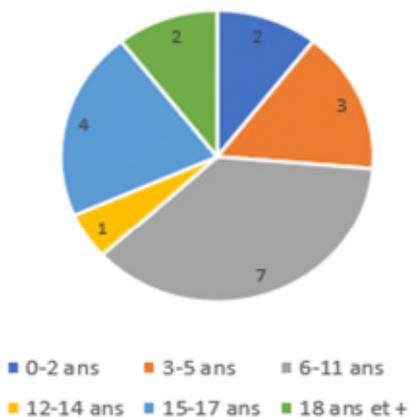
« La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant. » Selon le Comité National du Soutien à la Parentalité.

14 familles ont sollicité le service



■ Femmes ■ Hommes

19 Enfants concernés



■ 0-2 ans ■ 3-5 ans ■ 6-11 ans  
■ 12-14 ans ■ 15-17 ans ■ 18 ans et +

#### Chiffres clés :

24 entretiens réalisés :

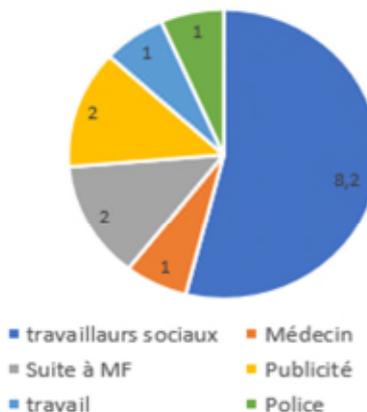
8 visites d'un entretien

5 visites de 2 entretiens

2 visites de 4 entretiens

9 entretiens téléphonique pendant le confinement

Connaissance du service



■ travailleurs sociaux ■ Médecin  
■ Suite à MF ■ Publicité  
■ travail ■ Police



Quelques thèmes abordés : relation père/fils, relation mère/fille, difficulté face à un adolescent, Burn out, séparation...

Le service s'est mobilisé tout entier à compter du premier confinement afin de proposer un accompagnement gratuit sur l'ensemble des territoires (Clunisois, Mâconnais, Tournugeois) où il intervient.

Une large opération de communication a donc été initiée auprès des communes, établissements publics, sanitaires, partenaires, afin de proposer un soutien aux personnes susceptibles d'être fragilisées par la crise sanitaire. Une action qui n'a pas trouvé son public, puisque nous n'avons reçu que très peu de demandes.

## ESSENTIEL 2020

- Une action de soutien parental téléphonique gratuite sur le premier confinement qui n'a pas trouvé son public.
- Une légère augmentation de la demande d'entretiens individuels à compter du quatrième trimestre.
- Le travail partenarial de réseau a de fait été ajourné ; les actions en cours sont reportées à 2021.



## IV. Vie du Service

---

### Echange et réflexion d'équipe

Le service se réunit une fois par mois en équipe.

### Formations-supervision-conférence

- Des formations prévues courant 2020 ont été reportées sur 2021 (intervenant en espace de rencontre a été reporté en février 2021- Secrétaire, Assistante de médiation familiale et espace de rencontre, reporté en février et mai 2021)
- Formation et Déformation de la parole de l'enfant s'est déroulée en septembre 2020.
- L'équipe participe à une analyse de la pratique professionnelle en Espace de Rencontre une fois tous les deux mois auprès d'une psychologue.

### Implication dans un travail de réseau partenarial sur le territoire

- Comité local, parent 71 (REAPP), réseau social et solidaire de Cluny,
- Rencontre régionale de la FFER
- Rencontre avec l'aide sociale à l'enfance et la famille, Mme Boisseval-Roux,
- Comité départementale des Espaces de Rencontre et de la Médiation Familiale,
- Réseau VIF de Tournus,

# ANNEXES

-Article JSL CPEF-EVARS : PASSER LA DEUXIÈME VAGUE, QUID DES LIENS SOCIAUX ET FAMILIAUX ? 22 novembre 2020

-Article de journal sur le confinement IDF. Lien interview à radio Bresse le 8 avril 2020 :

<http://www.youtube.com/watch?v=-TSJil7CMfg&t=5s>

- Article JSL « Instants de famille » à l'écoute des familles, 5 avril 2020

-Article JSL AG 40 ans de l'Association, 12 octobre 2020

-Article Mâcon Info AG, 10 octobre 2020

ARTICLE JOURNAL  
PASSER LA DEUXIÈME VAGUE, QUID DES LIENS SOCIAUX ET FAMILIAUX ?  
22/11/20

**, conseillères  
conjugales et familiales, accueillent les personnes, couples et  
familles au centre Vie et liberté.** Photo JSU/Agnès GONNOT

**Inquiétude, angoisse, mal-être, violences, la santé mentale des Français se dégrade. Le centre d'accueil Vie et liberté voit les demandes de consultations augmenter de près de 50 %.**

« **A**vec ce deuxième confinement, le mal-être est très important, autant pour les personnes seules que pour les couples ».

Les demandes de consultations ont augmenté de près de 50 %. « C'est l'absence de perspective et les messages d'information et de prévention contradictoires qui perturbent les gens », continuent les conseillères.

**Emploi, relations sociales, vie de couple : de nombreuses interrogations**

Les sujets sont variés et les interrogations nombreuses : elles concernent l'emploi (Vais-je conserver mon emploi ou en trouver un ? Que va devenir mon affaire ?), la question des relations sociales ou affectives, (Quand vais-je revoir ma famille, mes amis ? Comment établir une nouvelle relation amoureuse) et la vie des couples (les différences sont exacerbées par le

tête à tête, la nécessité de réajuster les rythmes, l'absence de vie culturelle).

Vie et liberté peut apporter un soutien à toutes les personnes qui ont besoin d'aide. « Nous accueillons toutes les personnes, couples ou même familles qui rencontrent des difficultés.

Il suffit de prendre rendez-vous au centre qui se charge de proposer l'accompagnement adapté ».

Les méthodes sont variées. « Nous aidons les personnes à rebondir, en faisant appel à leur créativité.

Nous leur permettons de prendre le temps de la réflexion, de nommer leurs émotions et de les aider à les reformuler, de rétablir la communication dans les couples, d'ouvrir d'autres horizons. »

Ouvert à tous, le centre permet de tenir l'espérance, de réinventer des solutions et de lutter contre la déprime qui s'installe. Les consultations (en présentiel ou en téléconsultation) sont confidentielles et gratuites. Deux médecins et une sage-femme complètent l'équipe accueillante.

**Agnès GONNOT (CLP)**

**PRATIQUE Vie et liberté : 10 rue du Doyenné à Mâcon.  
Tel. 03.85.59.14.00.**

# Mâcon | Social « Instants de famille » à l'écoute des familles

Par Agnès GONNOT (CLP) - 05 avr. 2020 à 16:15

| Vu 540 fois



Muriel Nicolas-Burry, médiatrice familiale, travaille au sein de l'association Vie et Liberté. Photo JSL /Agnès GONNOT

« Instants de Famille » propose gratuitement un accompagnement individuel et confidentiel afin de soutenir les parents qui rencontrent des difficultés relationnelles en famille.

« Notre mission première est d'être un lieu d'écoute, de paroles et de soutien parental et familial », explique Muriel Nicolas-Burry, médiatrice familiale. Le confinement et le climat d'insécurité bouleversent le quotidien des familles. Cette période inédite et grave peut générer des préoccupations, des difficultés relationnelles. Une écoute extérieure et bienveillante peut apporter une aide pour retrouver un climat familial apaisé.

Les trois médiateurs familiaux, Muriel Nicolas-Burry, Philippe Curt et Sylvaine Bonnard, tentent de s'adapter au mieux aux besoins des personnes.

Ces professionnels sont à l'écoute de tous gratuitement.

Contact tél : 03 85 33 41 10, mail : [Instantsdefamille@lepas-sudbourgogne.fr](mailto:Instantsdefamille@lepas-sudbourgogne.fr)

**MACON** Association

# Vie & Liberté : 40 ans d'engagement au service des femmes

Vie & Liberté, qui chapeaute le Centre de planification et d'éducation familiale et Instants de famille, passe le cap des 40 ans. Quatre décennies d'engagement au service des jeunes, des couples et des familles pour leur vie relationnelle, affective et sexuelle sur le Mâconnais, le Tournugeois et le Clunisois.

« Le contexte social de l'année écoulée a vu l'émergence d'une plus grande visibilité des violences faites aux femmes, ce qui a permis de développer des axes de réflexion, mais également l'implication concrète de l'association signant sa participation au réseau VIF (Violences intrafamiliales) de Cluny et à celui de Mâconnais Beaujolais Agglomération doublé d'une charte de déontologie. Ces conventions doivent permettre de renforcer la prévention et la prise en charge des victimes », indique la présidente Corinne L'Horset.

« 2019, année de célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant, a été l'occasion pour nos 13 salariés de poursuivre le renforcement de leurs compétences et de leur investissement sur les questions de parentalité », ajoute-t-elle.

Instants de famille a démarré



Portes ouvertes, rétrospective de la vie de l'association, débats et échanges ont alimenté cette journée anniversaire. Photo JSL/Monique PEHU

une activité de « visite en présence d'un tiers » dans le cadre de la protection de l'enfance. Le service s'est aussi adapté à la demande en instaurant des entretiens par Skype, ce qui facilite les échanges à longues distances, avec un cadre bien précis.

#### Un projet associatif en construction

« Les choses évoluent au sein

de l'association, les projets se développent et nos 13 salariés poursuivent leurs missions en apportant leur expertise et compétences. Avec à nos côtés des administrateurs ainsi qu'une consultante, nous avons entrepris un travail de fond dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement aux associations, dans le but de revisiter nos pratiques associatives, notre fonctionnement

et notre organisation. Travail qui va se poursuivre en 2020 avec l'écriture d'un projet associatif », poursuit la présidente.

Il est à noter que Corine Devillard, chef des services du Centre de planification, a pris la tête d'Instants de famille à la suite du départ à la retraite de Catherine Barret. L'espace d'écoute, de parole et d'accompagnement fête lui aussi ses 10 ans.

Et à nouveaux défis, nouvelle identité pour Vie & Liberté qui devient Le Pas Sud Bourgogne tandis que le CPEF reprend l'appellation Vie & Liberté. Des changements votés en fin de soirée, lors de l'assemblée générale extraordinaire.

**Monique PEHU (CLP)**

Contact : siège social,  
10 rue du Doyenné à Mâcon.  
Tél. 03 85 39 14 00

L'association Vie et Liberté fête les 40 ans du Centre de Planification et d'Éducation familiale ainsi qu'ans d'Instants de Famille (Service de soutien à la parentalité).

À cette occasion, l'association avait concocté, vendredi à la MJC Héritan, une exposition et un film retraçant son évolution à travers les événements sociétaux, animé de diverses interventions l'assemblée générale.

« Nous allons faire voter les nouveaux statuts de l'association afin de réajuster le fonctionnement services. Un projet associatif est en cours de finalisation. L'association va changer de nom pour s PAS Sud Bourgogne, Lieu d'Écoute de Prévention d'Accompagnement et de Soutien. De administrateurs renouvelleront leur mandat cette année. L'association évolue et nous essayons répondre aux besoins de la population et des partenaires. Nous avons le socle éducation à la s soutien à la parentalité, à la médiation familiale. Cela représente beaucoup de missions autour d

avec des salarié(e)s à l'écoute et très compétent(e)s dans leur domaine », a expliqué la Présidente L'Horset.

### Historique

Née de la rencontre de l'équipe du Centre d'Orthogénie de l'hôpital de Mâcon et de la commission municipale « Femme » (créée en 1978 par Mme Perreal et animée par Mme Jault), l'association Vie et Liberté a vu le jour le 30 janvier 1980 dans le but de créer à Mâcon un centre de planification et d'éducation familiale (CPEF).

« Les nouveautés à signaler pour CPEF en 2019, un nouveau projet associatif pour reprendre les stratégies à venir. La mise en place de permanences en zone rurale à Cluny et à la Chaux Guinchay. Redynamiser l'éducation à la sexualité auprès des établissements scolaires.

Pour Instants de Famille, la signature d'une convention au Conseil départemental pour la mise en place de visites en présence d'un Tiers. L'objectif étant le maintien ou la reprise de la relation entre un enfant et son parent dans une relation conflictuelle.

L'équipe constituée de bénévoles et de 14 salariés est dynamique », a précisé Corine Devillard, Coordinatrice des deux services.

### Rapport moral

Le contexte social de 2019 a vu l'émergence d'une plus grande visibilité des violences faites aux enfants qui a conduit l'association à la signature de deux réseaux VIF (Violences Intra Familiales).

La présidente a remercié Catherine Barret la créatrice et la responsable d'Instants de Famille et de la retraite ainsi que l'ensemble des administrateurs et des financeurs.

### Rapport financier

Au 31 décembre 2019, l'association présente un résultat positif partagé entre le CPEF/EVARS et Instants de Famille. Cette bonne santé financière traduit une gestion prudente des chefs de service.

### Chiffres clés de l'activité des services en 2019

#### Centre de Planification et d'Éducation Familiale-Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle

403 personnes ayant consulté un professionnel du service (médecins, sage-femme, conseillères conjugales familiales) dont 32% de mineurs et 87% de femmes.

506 consultations médicales (motifs : 264 contraception, 96 dépistage, 61 pré-IVG, 51 diagnostic gynécologique)  
407 consultations psychosociales, conjugales et familiales confondues (motifs : 76 planification sans contraception, 60 soutien relationnel personnes psychiquement fragilisées, 167 difficultés conjugales, 38 violences conjugales)  
60 couples accompagnés en conseil conjugal et familial.

#### Instants de famille

948 entretiens et rencontres parents-enfants au sein du service - 432 entretiens d'informations et de médiation familiale - 46 processus de médiation familiale, 35 faisant suite à une demande spontanée d'origine judiciaire - 78 familles ont sollicité l'Espace rencontres pour l'organisation de visites en famille  
27 faisant suite à une demande spontanée et 51 une demande judiciaire, 122 enfants ont été accompagnés en conseil conjugal et familial  
27 entretiens, rencontres parent-enfants et visites en présence d'un tiers-31 entretiens de soutien à la parentalité (thèmes : autorité, place des beaux-parents, relation parent-enfant, comportement adolescent, violence intrafamiliale, addiction...)

L'association recherche des bénévoles administrateurs. Contact au 03 85 39 14 00.